



FICHE DE DONNEES DE SECURITE EPOXY RESIN PART A

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT EPOXY RESIN PART A
NO DE PRODUIT : EER2218A
DISTRIBUTEUR ELECTROLUBE. A division of
HK WENTWORTH LTD
KINGSBURY PARK, MIDLAND
ROAD
SWADLINCOTE
DERBYSHIRE, DE11 0AN
UNITED KINGDOM
+44(0)1283 222 111
+44(0)1283 550 177
info@hkw.co.uk
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE +44(0)1283 222 111 between 8.30 am - 5.00pm Mon - Fri

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION Xi;R36/38. R43. N;R51/53.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)	500-033-5	25068-38-6	30-60%	R43 Xi;R36/38 N;R51/53
NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER	241-536-7	17557-23-2	10-30%	Xi;R38. R43.
[[2ETHYLHEXYL)OXY]METHYLOXIRANE	219-553-6	2461-15-6	5-10%	Xi;R36/38. N;R51/53. R43.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Faire rapidement boire beaucoup d'eau à la victime pour diluer le produit chimique ingéré. Consulter immédiatement un médecin !

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

EPOXY RESIN PART A

MOYENS D'EXTINCTION

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Porter un équipement de protection approprié. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

VLEP = Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle françaises

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Non entré.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	>200	DENSITÉ RELATIVE	1.20 @ 20 °c
VISCOSITÉ	600-800 @ 20 - 23°C	POINT D'ÉCLAIR (°C)	>200 CF (Creuset fermé).

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

EPOXY RESIN PART A

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Gaz nitreux (NOx).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau. Peut entraîner un eczéma de contact allergique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

YEUX, NEZ ET BOUCHE. L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux. PEAU. Dermatite mineure, éruption cutanée. Délipidation, dessèchement et gerçures de la peau.

VOIE D'EXPOSITION

Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

Appellation	RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	>5000 mg/kg (oral-rat)
DOSE TOXIQUE 2 - DL 50	>20000 mg/kg (oral rat)
Appellation	N-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	3914 mg/kg (oral-rat)
Appellation	NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	>2000 mg/kg (oral-rat)
Appellation	DIBUTOXYETHOYETHYL ADIPATE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	>5000 mg/kg (oral-rat)

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

Appellation	RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)
CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	3.1
CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	1.4-1.7
CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l	220
Appellation	DIBUTOXYETHOYETHYL ADIPATE
CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	21
CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	420

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
([[(2ETHYLHEXYL)OXY]METHYLOXIRANE, EPOXY RESIN (Number average MW <= 700))

EPOXY RESIN PART A

NO. UN ROUTE	3082	N°CLASSIFICATION ADR	9
CLASSIFICATION ADR	Classe 9: Matières et objets dangereux divers.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)	No. DE DANGER (ADR)	90
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	9	CODE HAZCHEM	3Z
NO CEFIC TEC(R)	90GM6-III	NO. CLASSE RID	9
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	3082
CLASSE IMDG	9	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-A, S-F	NO. UN, AIR	3082
CLASSE AIR	9	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Irritant



Dangereux pour l'environnement

CONTIENT

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)
NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER
[[2ETHYLHEXYL)OXY]METHYLOXIRANE

PHRASES DE RISQUE

R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37	Porter des gants appropriés.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
P5	Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

EPOXY RESIN PART A

ÉMISE PAR

Pawel Zmarzly

DATE DE RÉVISION NOVEMBER 2009

NO DE REV. /REPL. FDS 0

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 12860

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE EPOXY RESIN PART B

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT EPOXY RESIN PART B
NO DE PRODUIT : EER2218B
UTILISATION Résine
DISTRIBUTEUR ELECTROLUBE. A division of
HK WENTWORTH LTD
KINGSBURY PARK, MIDLAND
ROAD
SWADLINCOTE
DERBYSHIRE, DE11 0AN
UNITED KINGDOM
+44(0)1283 222 111
+44(0)1283 550 177
info@hkw.co.uk
**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN
CAS D'URGENCE** +44(0)1283 222 111 between 8.30 am - 5.00pm Mon - Fri

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Provoque des brûlures.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Risque possible d'altération de la fertilité.

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION Xn;R21/22. Repr. Cat. 3;R62, R63. C;R34. R43. N;R50/53.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
TOFA reaction product with TEPA	203-986-2	68953-36-6	30-60%	Xi;R41. N;R51/53.
NONYLPHÉNOL	246-672-0	25154-52-3	10-30%	Repr. Cat. 3;R62,R63 C;R34 Xn;R22 N;R50/53
2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE	205-411-0	140-31-8	10-30%	C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53
TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE	203-986-2	112-57-2	5-10%	C;R34 Xn;R21/22 R43 N;R51/53

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin !

EPOXY RESIN PART B

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Un incendie peut être éteint avec : Eau pulvérisée. Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂).

RISQUES PARTICULIERS

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Ammoniaque ou amines. Gaz nitreux (NO_x).

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODES DE NETTOYAGE

NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des matières corrosives.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIEURIE

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

EPOXY RESIN PART B

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Ambre à Marron		
ODEUR	Caractéristique		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
DENSITÉ RELATIVE	0.910 - 0.970 21-23	VISCOSITÉ	100 - 500 mPas 21-25
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>112 CF (Creuset fermé).	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	380

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Nocif par inhalation. Irritant pour l'appareil respiratoire.

INGESTION

Nocif en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Cause des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit a un effet dégraissant de la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Peut entraîner un eczéma de contact allergique.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l n/a

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l n/a

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l n/a

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (2-PIPERAZIN-1-YLETHYLAMINE, TOFA reaction product with TEPA)		
NO. UN ROUTE	2735	N°CLASSIFICATION ADR	8

EPOXY RESIN PART B

CLASSIFICATION ADR	Classe 8 - Matières corrosives.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)	No. DE DANGER (ADR)	80
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	8	CODE HAZCHEM	2X
NO CEFIC TEC(R)	80GC7-II+III	NO. CLASSE RID	8
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	2735
CLASSE IMDG	8	NO. DE PAGE IMDG	8
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III	EMS	F-A, S-B
MFAG	See Guide	POLLUANT MARIN	Non.
NO. UN, AIR	2735	CLASSE AIR	8
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Corrosif



Nocif



Dangereux pour l'environnement

CONTIENT

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE
NONYLPHÉNOL
TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE

PHRASES DE RISQUE

R34	Provoque des brûlures.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S45	En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

EPOXY RESIN PART B

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

ÉMISE PAR

Pawel Zmarzly

DATE DE RÉVISION NOVEMBER 2009

NO DE REV. /REEMPL. FDS 0

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 12859

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.